



AVIS AUX CITOYENS

Interdiction de l'utilisation de l'eau potable à l'extérieur **Effectif immédiatement**

Portneuf, 15 juin 2020. Le temps très sec des dernières semaines, combiné à la canicule des prochains jours, a et aura une incidence certaine sur la recharge des aquifères. Les données et les analyses produites aujourd'hui par notre Service des infrastructures nous incitent à la prudence et nous obligent à émettre de nouveau **un avis temporaire d'interdiction de l'utilisation de l'eau potable à l'extérieur, effectif immédiatement**. Cet avis sera en vigueur jusqu'à nouvel ordre et cible l'arrosage continu des pelouses, des jardins et des potagers, le remplissage des piscines, le lavage des véhicules ou tout autre usage similaire à l'extérieur.

Cette interdiction sera levée par un nouvel avis, uniquement lorsque la situation sera revenue à la normale et jugée acceptable, en tenant compte de tous les paramètres de nos infrastructures de captation, de stockage et de distribution de l'eau potable.

La pression actuelle sur les aquifères et nos infrastructures, afin de répondre à des conditions climatiques peu habituelles et à une forte demande en eau potable, pourrait avoir des conséquences fâcheuses, si la Ville ne prône pas de telles mesures restrictives temporaires.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration individuelle et collective dans l'application de cette mesure au cours des prochains jours.

Le Conseil municipal vous invite également à sensibiliser vos voisins et vos proches au respect de cet avis. Cela nous permettra assurément de garantir les volumes d'eau nécessaires à tous les usages essentiels au cours des prochains jours, en plus de favoriser un retour plus rapide à une situation normale, essentielle à la levée du présent avis.



Mathieu Gingras
Directeur général